

SOMMAIRE DE LA LETTRE ECO N°213

Le Coin des Épargnants

- Le tableau économique et financier
- L'emploi américain déçoit mais sans exagération
- Les bourses fêtent la nouvelle année
- L'euro faible devient la règle

C'est déjà hier

- Des Français-confiants et qui s'endettent
- Automobile, une année en or

Le Coin de la Conjoncture

- Quand l'immigration n'est pas l'ennemi de l'emploi
- Et si l'inflation repartait ?

Le Coin des Tendances

- Les grandes communes ne font plus recettes
- La longue route de la transition énergétique

Le Coin du Graphique

- Le retour de flamme immobilière

Le Coin de l'agenda économique et financier

Le Coin des statistiques

LE COIN DES ÉPARGNANTS
Le tableau financier de la semaine

	Résultats 6 janvier 2017	Évolution sur 5 jours	Résultats 31 décembre 2016
CAC 40	4 909,84	+0,98 %	4 862,31
Dow Jones	19 963,80	+1,02 %	19 762,60
Nasdaq	5 521,06	+2,56 %	5 383,12
Dax Allemand	11 599,01	+1,03 %	11 481,06
Footsie	7 210,05	+0,94 %	7 142,83
Euro Stoxx 50	3 321,17	+0,93 %	3 290,52
Nikkei	19 454,33	+1,78 %	19 114,37
Taux de l'OAT France à 10 ans (19 heures)	0,843 %	+0,156 pt	0,687 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (19 heures)	0,301 %	+0,093 pt	0,208 %
Taux du Trésor US à 10 ans (19 heures)	2,425 %	-0,029 pt	2,454 %
Cours de l'euro / dollars (19 heures)	1,0527	+0,08 %	1,0540
Cours de l'once d'or en dollars (19 heures)	1 171,030	+1,64 %	1 154,570
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (19 heures)	56,870	+0,94 %	56,620

L'emploi américain déçoit mais sans exagération

Au mois de décembre 2016, l'économie américaine a créé 156.000 emplois, soit un peu moins qu'attendu (175 000). Le taux de chômage a légèrement progressé à 4,7 %

contre 4,6 % en novembre. Les salaires sont en augmentation de 2,9 % sur un an. Selon certains spécialistes, le marché serait en situation de quasi plein emploi.

Ces résultats sont en phase avec les analyses de la FED et avec le programme de relèvement de ses taux directeurs.

La bourse fête le début de l'année

Le CAC 40 a franchi la barre des 4900 points. Toutes les grandes places européennes et américaines ont achevé cette première semaine 2017 en hausse confirmant la tendance de l'année dernière. Les marchés sont restés calmes, les volumes échangés étant relativement faibles.

Les résultats de l'emploi américain ont eu peu d'effets sur les cours. Concernant la zone euro, l'indice du sentiment économique a atteint 107,8 en décembre, son meilleur niveau depuis mars 2011. L'indice du climat des affaires est également en hausse 0,79, après 0,41 en novembre. Si les ventes au détail ont reculé de 0,4 % en novembre après une progression de 1,4 % en octobre, sur un an, elles progressent de 2,3% (+3 % en octobre).

De leur côté, les cours du pétrole sont restés dynamique, l'Arabie Saoudite, l'Irak, le Koweït et Oman ayant réaffirmé leur intention de réduire leur production tandis que les stocks de brut ont plus fortement diminué que prévu aux Etats-Unis la semaine dernière.

L'euro faible devient la règle

Le 5 janvier dernier, l'euro s'est échangé à moins de 1,05 dollar avant de légèrement remonter le lendemain. La monnaie unique est à son plus bas niveau par rapport au dollar depuis quinze ans. Aussi bizarre que cela puisse paraître, l'euro est en parité de pouvoir d'achat fortement sous-évalué. Il devrait s'échanger à 1,30 dollar. Cette sous-évaluation favorise les pays exportateurs comme l'Allemagne. Cela favorise l'inflation d'autant plus que le pétrole exprimé en dollar est en hausse. Cette dépréciation de l'euro est la conséquence des politiques monétaires divergentes de part et d'autre de l'Atlantique. Elle est aussi la traduction de certaines incertitudes qui pèsent sur l'Union européenne : Brexit, élections aux Pays-Bas, en France et en Allemagne.

L'écart de taux entre les Etats-Unis et l'Europe commence à devenir conséquent. Cela fait deux ans que la politique d'assouplissement quantitatif s'est interrompue aux Etats-Unis quand elle se poursuit au rythme de 80 milliards d'euros en Europe (60 milliards d'euros à partir de mars). Cet écart conduit les investisseurs à rechercher les placements en dollars au détriment de ceux exprimés en euros.

C'EST DÉJÀ HIER

Des Français confiants et qui s'endettent

La confiance se maintient

Selon l'INSEE, au mois de décembre, la confiance des ménages est restée stable. L'indicateur qui la synthétise s'est maintenu à 99, juste au-dessous de sa moyenne de longue période (100). Les ménages français étaient plus optimistes en décembre qu'en novembre vis-à-vis du risque de chômage depuis deux mois. Ils anticipent, en revanche, un regain d'inflation. Ils considèrent qu'il est opportun de réaliser à court terme, des achats importants, ce qui est positif pour les résultats de la consommation.

Indicateur synthétique de confiance des ménages (source INSEE)



En décembre, l'indice mesurant la proportion de ménages estimant qu'il est opportun de faire des achats importants est quasi stable (+1 point), bien au-dessus de sa moyenne de longue période. Le solde d'opinion des ménages sur leur capacité d'épargne future est quasi stable (-1 point) tout comme le solde concernant leur capacité d'épargne actuelle. Il demeure néanmoins légèrement inférieur à son niveau moyen de long terme. Les ménages estimant qu'il est opportun d'épargner sont moins nombreux : le solde correspondant perd 5 points en décembre. Il s'écarte ainsi davantage de sa moyenne de longue période. La baisse du rendement de l'épargne mais aussi la moindre peur du chômage peuvent expliquer cette évolution. Néanmoins, le taux d'épargne mesuré par l'INSEE était, ces derniers mois, au plus haut.

Est-ce l'effet du paiement des impôts locaux, en décembre, l'opinion des ménages sur le niveau de vie passé se dégrade après une amélioration en novembre : le solde correspondant perd 4 points et s'éloigne à nouveau de sa moyenne de long terme. Leur opinion sur le niveau de vie futur en France est quasi stable (+1 point). Le solde

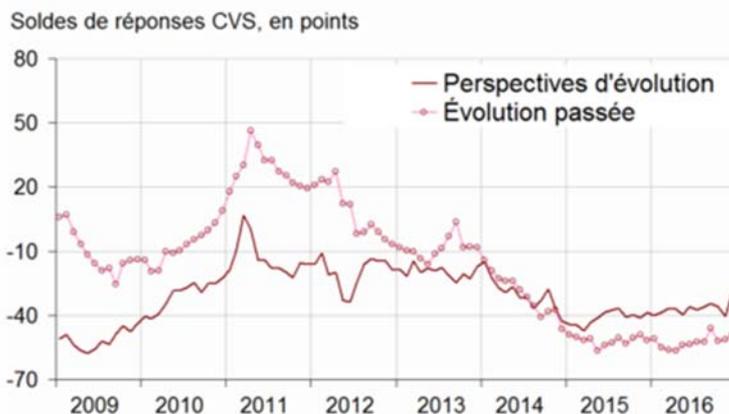
se situe à son plus haut niveau depuis octobre 2007, juste au-dessus de sa moyenne de longue période. Les craintes des ménages sur le chômage s'estompent de nouveau en décembre (-5 points), après une forte baisse en novembre. Le solde, descendu au-dessous de sa moyenne de longue période en novembre, continue de s'en écarter. Il n'avait pas été aussi bas depuis juin 2008. En décembre, les ménages sont bien plus nombreux qu'en novembre à anticiper une hausse des prix au cours des douze prochains mois : le solde gagne 11 points et repasse au-dessus de sa moyenne de long terme. Aussi, les ménages sont un peu plus nombreux qu'en novembre à considérer que les prix ont augmenté au cours des douze derniers mois : le solde correspondant augmente de 2 points. Il reste cependant largement inférieur à sa moyenne de long terme.

Opinion des ménages sur le chômage



Source : Insee

Opinion des ménages sur les prix



Source : Insee

Les Français reprennent le chemin du crédit

Les ménages français étaient devenus, après la récession de 2008, très prudents en matière d'endettement. Avec la baisse des taux et la légère amélioration de la situation de l'emploi, les Français ont recours de plus en plus à l'emprunt pour financer leurs investissements voire leurs dépenses de consommation. Selon la Banque de France, le taux de croissance annuel des crédits aux particuliers était de 4,1 % en novembre contre + 4,0 % en octobre et + 3,9 % en septembre. L'encours des crédits des ménages est de 1086 milliards d'euros.

Le crédit à l'habitat reste dynamique avec une croissance de l'encours de 3,9 % nets des renégociations, après + 3,8 % en octobre) La production de crédits nouveaux à l'habitat s'est élevée à 27,5 milliards d'euros, après 24,8 milliards d'euros. Les renégociations de crédits à l'habitat représentent la majorité des crédits, 59 % des nouveaux prêts contre 54 % en octobre. Les crédits à l'habitat s'élève au total à 891 milliards d'euros.

La hausse des crédits à la consommation se poursuit pour atteindre + 4,8 % en rythme annuel en novembre, après + 4,6 % en octobre et + 4,4 % en septembre. Cette hausse soutient la consommation qui a progressé de 0,4 % au mois de novembre après +0,8 % en octobre. L'encours des crédits à la consommation s'élève désormais à 159 milliards d'euros.

Au niveau des taux, le mois de novembre enregistre une nouvelle baisse. Le taux d'intérêt des crédits à l'habitat à long terme à taux fixe a été de 1,56 % en novembre, après 1,60 % en octobre.

Automobile, une année en or

Selon le Comité Français des Constructeurs d'Automobile, Le marché automobile français a, en 2016, dépassé le seuil symbolique des deux millions d'immatriculations (2,015 millions), une première depuis 2011. La hausse a été de 5,1 %. En 2011, le marché automobile était soutenu par une prime à la casse, instaurée en 2009 pour lutter contre les effets de la crise de 2008. Le niveau de 2 millions est considéré comme le seuil "normal" d'immatriculations annuelles dans un marché français en bonne santé.

Les marques françaises représentent 54 % du marché contre 52 % en 2012. Elles ont progressé un peu moins vite que le marché avec un gain de 3,7 %. Le Groupe Renault a augmenté ses ventes de 8 % grâce à la montée en puissance de ses nouveaux modèles et à sa marque Dacia dont les livraisons ont augmenté de 13,4 % l'an dernier. Le groupe PSA a réussi à mettre un terme à l'hémorragie en stabilisant ses ventes et reste le premier constructeur en France. Si Peugeot a connu une progression, Citroën et DS ont rencontré moins de succès. Les groupes étrangers ont connu l'an dernier une hausse générale de 6,8% de leurs immatriculations.

52,12% des acheteurs de voitures particulières neuves ont opté pour un modèle fonctionnant au gazole l'année dernière, en baisse de 5 points par rapport à 2015. Ce taux était de 73 % en 2012. Les hybrides régressent 3,2 à 2,9 % du fait du durcissement de la fiscalité. En revanche, avec l'instauration du « superbonus » les voitures électriques dépassent pour la première fois, en année pleine, le seuil des 1 % des immatriculations (1,08 % en 2016, contre 0,9 % l'année précédente).

En 2016, le budget moyen pour l'achat d'une voiture neuve en France a été de 24 300 euros. L'âge moyen des acheteurs d'une voiture neuve a été de 56 ans. La Renault « Clio IV » a été la voiture la plus vendue en 2016 (5,6 % de parts de marché). 52 % des ventes sont concentrées sur la gamme économique inférieure. Le haut de gamme représente 7 % des ventes. En 2016, il convient de souligner que le poids des livraisons de gammes moyennes supérieures et de luxe a augmenté.

Les acheteurs particuliers se font de plus en plus rares. Ils sont responsables de moins d'une vente sur deux (993 795 immatriculations). En 2016, ils ont représenté 49,3% du marché (993 795 immatriculations). La croissance a été de 0,9 % par rapport à 2015. Dans les années 90, les particuliers assuraient 75 % des ventes de véhicule neuf. Le poids des ménages se contracte depuis 15 ans de plus de 1,5 point par an.

La part des entreprises et administrations (Location en Longue Durée inclus) représente 21% du marché (422 430 immatriculations en hausse de 7,8 %) et représente un tiers de la croissance globale du marché (30 613 immatriculations de plus). Les véhicules de direction enregistrent la plus forte croissance (+13,7% avec 301 828 unités). Cette catégorie a représenté 15 % des immatriculations de 2016 (soit 1,1 point de marché supplémentaire). Les loueurs « courte durée » ont également connu une vive croissance. Ils représentent 11 % des immatriculations et ont accru leurs achats en 2016.

La Location avec Option d'Achat (LOA) et la Location de Longue Durée (LLD) sont à l'origine de 35,4 % des ventes. Plus du quart des ventes aux particuliers en 2016 se sont faits grâce à des formules de LOA/LLD (27,6 % des achats soit 274 148 unités). L'essentiel des offres de financement se fait en LOA (26,66 % des achats des particuliers) quand la LLD en tant que « technique de financement » reste très marginale sur le segment des particuliers (0,9% de leurs achats en 2016).

Le développement de la LOA s'inscrit dans la montée en puissance des dépenses pré-engagées qui génèrent des problèmes de gestion des budgets familiaux. Pour les constructeurs, les LOA sont une garantie de maintien du niveau du marché.

Pour l'ensemble des immatriculations, la part des véhicules acquis en LOA/LLD se situe à 35,4% du marché, grâce notamment aux entreprises dont les achats se font majoritairement en LLD (49,9% de leurs immatriculations) avec un quart financé en LOA (26% exactement).

Le marché automobile français est avant tout un marché de l'occasion. Il s'est vendu 5,64 millions de voitures d'occasion en 2016, soit une petite hausse de 1,5 %. L'âge moyen des véhicules circulant en France est de 8,5 ans contre 3,7 ans en 1990. L'âge moyen est plus élevé pour les véhicules essence (plus de 10 ans contre 7,6 ans pour le diesel). Le nombre moyen de kilomètres par véhicule est de 104 000 en hausse de 34 000 par rapport à 1990. Cette ancienneté et ce nombre de kilomètres accrus s'expliquent par la plus grande fiabilité des voitures, par la multi-possession et par les contraintes budgétaires. Les familles possédant plusieurs véhicules ont tendance à allonger les durées de possession. Cette évolution est d'autant plus prononcée que le développement des voitures de flotte (voitures fournies par les entreprises et location de longue durée) devrait, au contraire, aboutir à un rajeunissement. La durée des LOA est de 3 à 4 ans.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

Quand l'immigration n'est pas l'ennemi de l'emploi

Quelles sont les conséquences de l'immigration au niveau de la croissance ? Quels sont ses effets sur le marché de l'emploi ? Plusieurs études reposant sur d'importantes données statistiques donnent quelques éléments de réponse. Pour mesurer l'impact des travailleurs immigrés, dans les analyses retenues pour ce papier, il n'est pas pris en compte les conséquences des travailleurs détachés qui ne sont pas des travailleurs immigrés.

L'arrivée massive de migrants est communément considérée comme un facteur déstabilisant pour le marché du travail. Cet argument est souvent mis en avant pour freiner l'entrée de nouveaux immigrés au sein de nombreux pays de l'Union européenne, voire aux Etats-Unis. Plusieurs études économiques sur le sujet prouvent pourtant l'inverse. Ainsi, selon les économistes Pierre Cahuc et André Zylberberg, en 1980, plus de 125 000 Cubains ont quitté leur île pour s'installer essentiellement en Floride dont la moitié d'entre eux à Miami. La population active s'est accrue dans cette ville de 7 % en quelques mois. Une étude a été réalisée afin de comparer les zones affectées par les mouvements migratoires et des zones similaires aux Etats-Unis n'ayant pas connu d'afflux de migrants. Miami a été ainsi comparée avec 43 autres villes américaines (article de David Card « the impact of the Mariel Boatlift on the Miami Labor Market » 1990). Or, il y a apparemment que les salaires et le chômage n'ont pas été affectés par l'accroissement rapide de la population active. Cela vaut pour toutes les catégories d'emplois y compris ceux n'exigeant pas de qualification. Les nouveaux entrants ont soit créé de nouvelles activités, soit permis à des employeurs de pourvoir des emplois pour lesquels ils ne trouvaient de main d'œuvre locale. Les effets de substitution ont été faibles tout comme la concurrence salariale. Ce résultat n'est pas spécifique aux Etats-Unis. Ainsi, entre 1992 et 1995, l'Autriche a accueilli plus de 100 000 réfugiés bosniaques ce qui a eu peu d'effets négatifs. Il en a été de même en Suisse avec l'arrivée des réfugiés du Kosovo et de Bosnie entre 1992 et 1997. Même si le suivi statistique était de moins bonne qualité, il n'en demeure pas moins que la

croissance française s'est accélérée après l'arrivée massive des rapatriés d'Algérie. Un afflux rapide de population en âge de travailler génère tout à la fois une offre de travail ainsi qu'une demande de biens et de services. Une population jeune et relativement bien formée est une source de gains de productivité.

Ces résultats positifs en termes économiques de l'arrivée de migrants prouvent, une fois de plus, que la théorie de Malthus sur les effets négatifs de l'augmentation de la population ne se vérifie pas dans les faits. Le travail n'a jamais été un gâteau à partager entre convives ; c'est un espace dynamique qui s'accroît en fonction de la taille de la population et de la productivité.

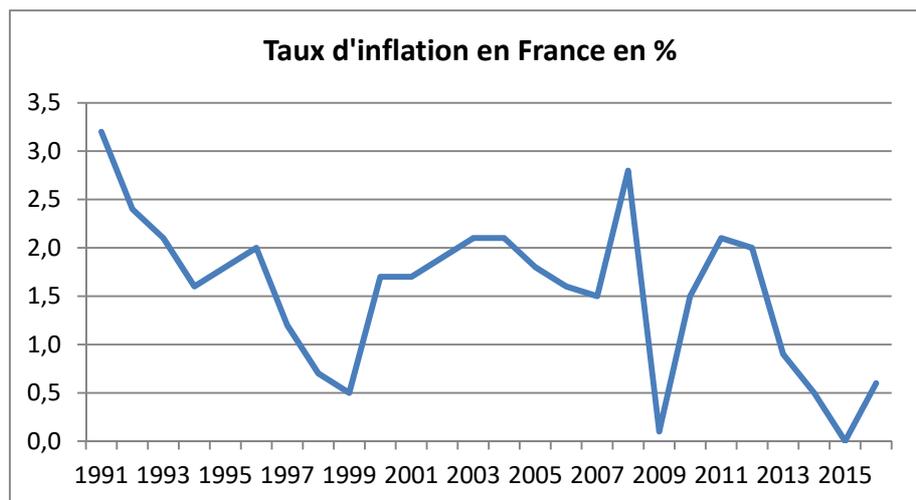
Le caractère perturbateur de l'arrivée massive de migrants intervient quand le marché du travail est sur-réglementé empêchant l'intégration d'éléments extérieurs. Les immigrés, en règle générale, occupent des emplois délaissés par les nationaux du fait de leur pénibilité ou de leur faible rémunération. A défaut d'immigrés légaux, les employeurs sont contraints de recourir à des travailleurs détachés ou à des travailleurs illégaux.

Il sera donc intéressant d'étudier statistiquement l'évolution du marché du travail et la croissance de l'Allemagne dans les prochaines années. Du fait d'un vieillissement rapide de sa population, le nombre d'actifs était en diminution avant l'arrivée des migrants.

Et si l'inflation repartait....

Depuis plusieurs années, l'inflation est attendue comme le messie. Elle est censée effacer en douceur une partie des dettes accumulées par les pouvoirs publics depuis la Grande Récession de 2008. Les recettes fiscales augmenteraient plus rapidement. Elle offrirait du grain à moudre sous forme d'illusion monétaire. Pour 2017, certains imaginent que le taux d'inflation en France pourrait dépasser 1,1 %. D'autres imaginent même un taux d'inflation au-delà de 1,5 %. En Allemagne, le taux d'inflation atteint déjà 1,7 %, ce qui provoque des protestations des épargnants à l'encontre de la BCE. Depuis 2008, toutes les prévisions sur son retour ont été démenties. La relance budgétaire opérée à l'échelle mondiale, en 2009, devait se traduire par le retour d'une forte inflation tout comme les politiques monétaires non-conventionnelles ; que nenni ! Dans les faits, seuls le pétrole et les matières premières ont eu quelques effets sur les prix.

Selon l'INSEE, « l'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix ». Elle suppose bien souvent un effet de transmission, en particulier entre les prix des biens et services sur les salaires.



Plusieurs facteurs pourraient contribuer, dans les prochaines années, à la hausse des prix même si sur ce sujet, les incertitudes sont importantes.

La fin du freinage des salaires

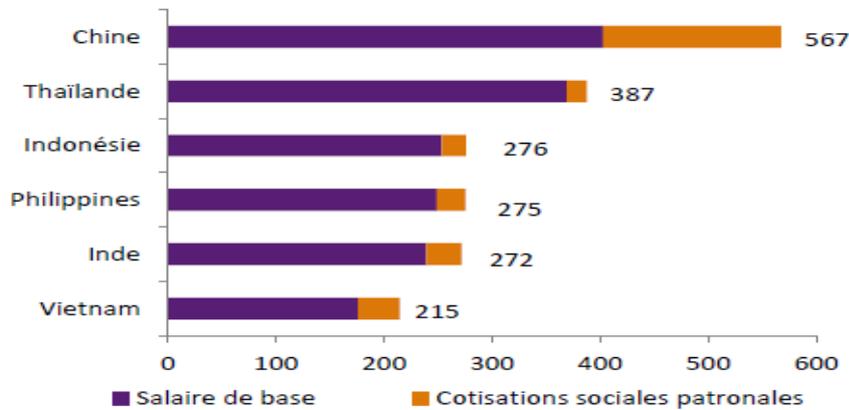
Les mouvements de déréglementation du marché du travail arrivent à leur terme. La déréglementation des marchés du travail a commencé dans les années 1980 aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, dans les années 1990-2000 au Japon, dans les années 2000 en Allemagne et, après 2010, en Espagne, en Italie ainsi qu'en France. Cela a conduit au ralentissement des hausses des salaires et des coûts salariaux unitaires. Les nouvelles libéralisations génèrent une contestation croissante de l'opinion. Dans certains Etats aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, des hausses du salaire minimum ont été décidées ; au Japon, le gouvernement a demandé une hausse des salaires aux entreprises.

Par ailleurs, la diminution de la population active pourrait provoquer des pénuries de main d'œuvre et générer des augmentations de salaire. Le plein emploi comme en Allemagne, en République Tchèque et dans plus Etats d'Europe du Nord aboutit à des augmentations de salaire. Néanmoins, dans plusieurs pays d'Europe, le taux de chômage demeure élevé. En outre, il est difficile d'évaluer les sureffectifs dans certaines activités tertiaires pouvant donner lieu à de nombreux licenciements dans les prochaines années.

Le rattrapage des coûts salariaux des pays émergents

Les salaires, charges comprises, augmentent au sein des pays émergents. Les hausses peuvent atteindre 20 % en Chine. Cela devrait conduire à une augmentation des prix des biens de consommation et d'équipement. Néanmoins, les capacités de production excédentaires sont importantes. En outre, les entreprises des pays émergents réalisent des gains de productivité en recourant notamment à la robotisation.

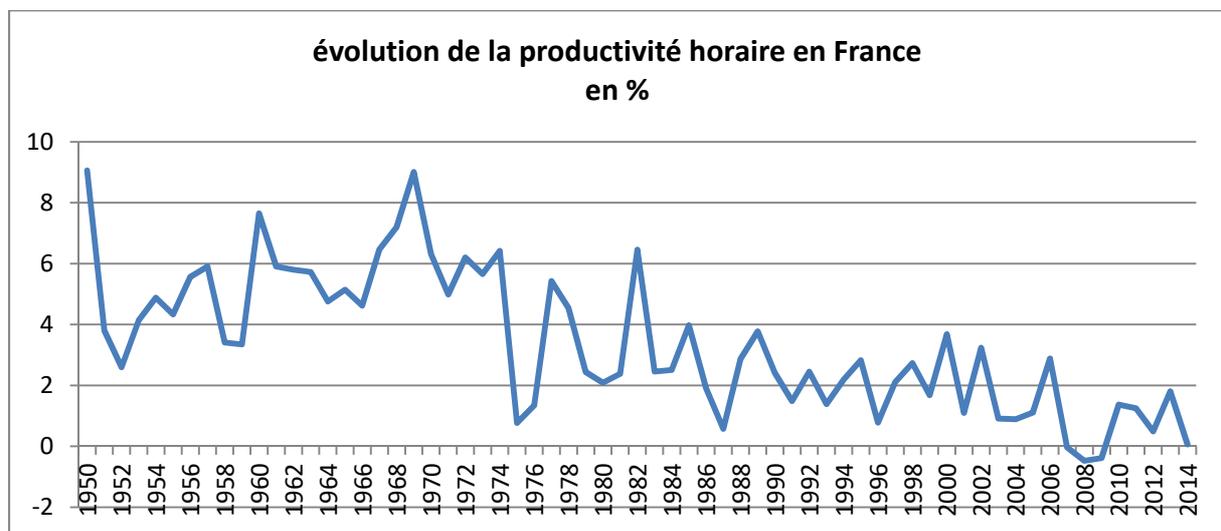
Coût du travail mensuel en dollars (2015)



Sources : JETRO, NATIXIS

Baisse des gains de productivité

Depuis plusieurs années, les gains de productivité ont tendance à s'étioler. Ce phénomène constaté dans les pays avancés s'étend également au sein des pays émergents.



Source : INSEE

Cette baisse des gains de productivité s'explique par un coût croissant de l'innovation et par la tertiarisation de l'économie. Les services génèrent moins de gains de productivité que l'industrie. Plusieurs études soulignent que les gains de productivité diminuent également dans les secteurs des nouvelles technologies. Par ailleurs, le digital semble, pour le moment, offrir plus de confort que de véritables gains de productivité.

Cette chute des gains de productivité est également la conséquence du vieillissement de la population. Ce vieillissement réduit les besoins en biens de consommation et d'équipement ; il ralentit par ailleurs la diffusion du progrès technique.

Les prix des matières premières devraient augmenter

Compte tenu de l'évolution naturelle de la demande et de la standardisation des modes de consommation, les prix des matières premières devraient augmenter. La généralisation des taxes sur le CO2 pourrait renchérir le coût des énergies fossiles. En outre, le sous-investissement de ces dernières années pourrait provoquer sous peu un accès de fièvre sur les prix.

Plusieurs facteurs pourraient jouer en défaveur de l'inflation

Le principal est lié au vieillissement de la population. Celui-ci réduit les besoins en biens d'équipement et de consommation comme cela a été mentionné ci-dessus. En effet, les besoins se réduisent avec l'âge. Par ailleurs, une population en diminution consomme par définition moins qu'une population jeune en forte croissance. Le Japon prouve que déclin démographique est synonyme de faible inflation surtout si la concurrence demeure vive au niveau de la production.

Le vieillissement a également plusieurs conséquences sur la valeur des actifs. Les populations âgées sont peu enclines à prendre des risques. Elles privilégient les placements sans risque, ce qui conduit à des faibles taux d'intérêt. Cela limite d'autant la demande finale tant par la faiblesse des revenus générés que par celle de l'investissement des entreprises qui peuvent être amenées à manquer de débouchés et de capitaux. Le faible attrait des seniors pour les actions conduit à leur sous-évaluation ; ce qui a un effet déflationniste.

L'augmentation du nombre de retraités pourrait avoir comme conséquence une diminution de la valeur des actifs immobiliers et financiers. Les caisses de retraite par capitalisation pourraient être vendeurs nets d'actifs afin de faire face à l'augmentation des pensions à verser. Par ailleurs, la progression des décès entraîne la remise sur le marché d'un plus grand nombre de biens ce qui en fait baisser le prix.

Le digital, la concurrence et les coûts marginaux nuls

Internet accroît la concurrence. Il a entraîné le développement d'un nouveau circuit de distribution.

Les plateformes collaboratives génèrent de nouvelles offres dans les secteurs de l'hébergement (Airbnb, booking.com), des transports (Uber, Chauffeurs privés), du financement (crowdfunding), des services, etc.. Que ce soit en augmentant l'offre ou en permettant une comparaison immédiate des prix, les plateformes et les applications pèsent sur les prix.

Le budget de fonctionnement de Wikipédia est d'environ 60 millions de dollars quand le chiffre d'affaires des éditeurs d'encyclopédies papier se chiffrait en milliards de dollars. Le prix marginal de consultation d'une encyclopédie a donc fortement baissé.

Le passage d'une société de la propriété vers une société de l'usage ou du partage est également déflationniste en réduisant les goulets de production.

Les coûts de production numériques sont décroissants. Il y a peu de blocage de production en cas de forte demande. L'écoute de la musique passe aujourd'hui par le streaming et le téléchargement et de moins en moins par le CD. Auparavant, il fallait produire en quantité suffisante des disques ce qui nécessitait d'acheter de la matière première. La hausse des coûts de transports et de commercialisation était imputée sur le prix de vente. Aujourd'hui, il y a peu de limite matérielle à la diffusion sur toute la planète du dernier disque des Rolling Stones.

Certes, les effets déflationnistes du participatif ou du digital devraient s'estomper dans les années à venir. Le retour à des business model plus rationnel avec une professionnalisation de l'offre devrait aboutir à une augmentation des prix.

Au regard du Japon qui, depuis 20 ans, peine à sortir de la déflation, nous devons rester prudent et ne pas succomber à un optimisme béat concernant un retour sur longue période de l'inflation.

LE COIN DES TENDANCES

Les grandes communes ne font plus recettes

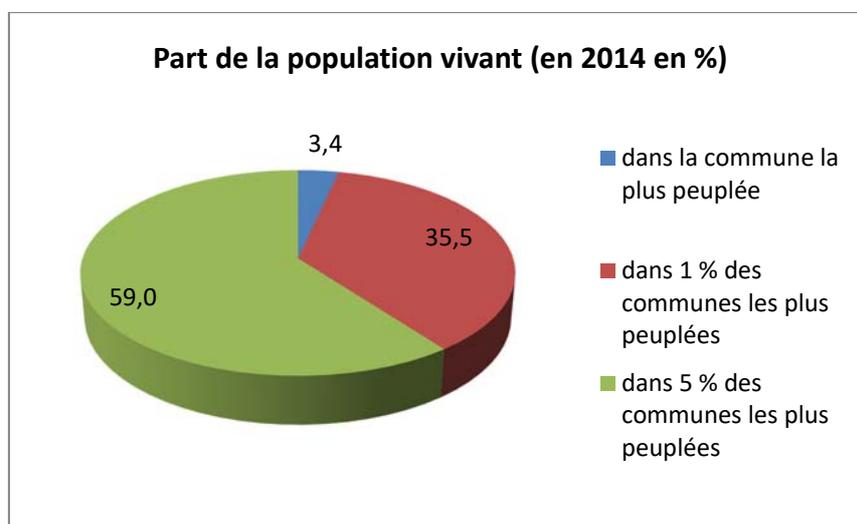
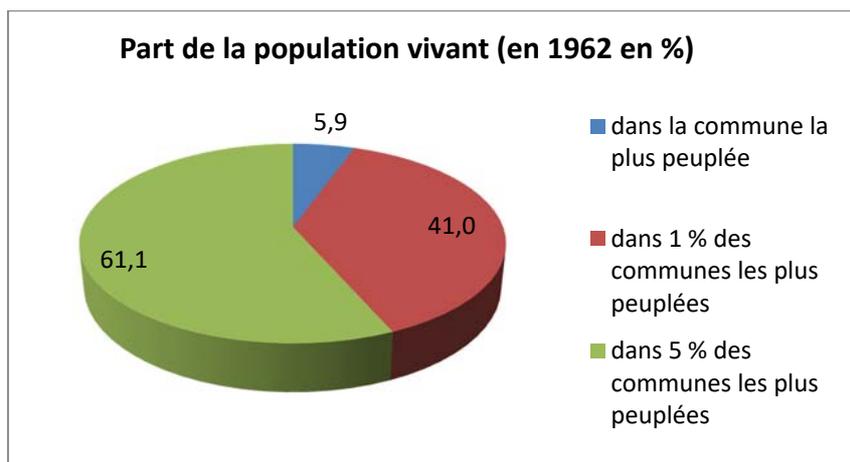
Au fil des décennies, la France est devenue un pays urbain (80 % de la population vit en ville en 2016 contre 60 % en 1960). La Région parisienne représente, à elle seule, 20 % de la population de la France métropolitaine. Les grandes métropoles ont aspiré une part croissante des résidents français. Mais cette métropolisation de la France se réalise par les marges. Les grandes villes ont tendance à perdre des habitants au profit des centres de plus petite taille. Cette évolution est liée à un renchérissement du foncier.

Les cœurs de métropole transformés en musée

Au 1^{er} janvier 2014, les 35 868 (sources INSEE), communes françaises (hors Mayotte) rassemblent 65 906 986 habitants, soit 1 602 486 de plus qu'en 2009. De 2009 à 2014, la population a augmenté de 0,5 % par an en moyenne. Durant cette période, la population de nombreuses grandes communes, y compris Paris, a augmenté moins vite que la moyenne nationale. Ainsi, la population des cent communes les plus peuplées en 2014 n'a crû que de 0,3 % par an. En revanche, les plus petites communes bénéficient majoritairement d'une croissance démographique supérieure à la tendance nationale. Ainsi, sur la période 2009–2014, les cent premières communes

contribuent pour 13 % à la croissance démographique nationale (216 000 habitants supplémentaires) alors que celles classées entre le 1 000ème et le 10 000ème rang y contribuent pour 48 % (+ 768 000 habitants).

Pour 40 de ces 55 grandes communes, l'évolution de la population a été plus modérée entre 2009 et 2014 que durant la période 1990–2009. En particulier, la population diminue pour 27 d'entre elles sur la période récente. Elles connaissent une accentuation de la baisse de leur population ou passent d'une situation de croissance démographique à une décroissance.



Source INSEE

Une diminution du poids des grandes communes dans la population depuis 1962...

En 2014, les cent communes les plus peuplées abritaient chacune plus de 55 817 habitants et regroupent au total un habitant sur cinq (21,5 %) en France. Cette proportion est en net retrait par rapport à 1962 (27,2 %). Cette diminution s'explique à

part égale par la baisse de la prépondérance de Paris et par celle des 49 communes suivantes les plus peuplées. La population parisienne a, en effet, fortement baissé entre 1962 et 1990, passant de 2,8 millions d'habitants à moins de 2,2 millions, puis s'est stabilisée ensuite. Après plusieurs années de légère reprise, la capitale a recommencé à perdre des habitants. Entre 2009 et 2014, le nombre de Parisiens est passé de 2 234 105 à 2 220 445, soit 13 660 habitants de moins en cinq ans. Alors qu'en 1962, Paris abritait 5,9 % de la population vivant en France, elle ne pèse plus que 3,4 % en 2014.

La part de la population résidant dans les 49 communes qui suivent Paris est, de son côté, passée de 15,7 % en 1962 à 13,0 % en 2014 ; la diminution y a été plus régulière qu'à Paris au fil des décennies.

La baisse de la part de la population des plus grandes communes s'est surtout réalisée au profit des communes de taille intermédiaire, situées entre le 500^{ème} et le 5000^{ème} rang. Ces communes, qui regroupent de 2 100 à 18 500 habitants en 2014 contre 1 300 à 11 500 en 1962, bénéficient depuis cinquante ans de la forte croissance démographique de la périphérie des grands centres urbains. Le prix de l'immobilier et la qualité de vie constituent les deux raisons de leur essor démographique. Les villes de Vénissieux, Béziers, Vitry-sur-Seine et Cergy enregistrent, ainsi, ces dernières années, de forte hausse.

Le cœur des grands centres urbains est, de plus en plus, déserté par les habitants. Les bureaux, les commerces et les logements destinés à la location saisonnière diminuent et renchérissent les logements destinés à l'habitation permanente. Airbnb est accusée, en France tout comme à l'étranger, de vider les grandes villes de leurs résidents au profit de touristes de passage.

Les régions dominées par les métropoles et surtout par les communes s'y rattachant

Dans chaque région, les communes les plus peuplées concentrent une part importante de la population régionale : le poids démographique de la commune la plus peuplée varie de près de 4 % dans les Hauts-de-France à plus de 22 % en Guyane.

La concentration de la population régionale au sein de la capitale de région est la plus marquée dans les départements d'outre-mer et en Corse. Mais la concentration au sein des plus grandes communes est particulièrement importante dans les régions les plus peuplées. Ainsi, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie, Grand-Est et Hauts-de-France, 1 % des communes concentrent plus de 30 % environ de la population régionale, 5 % d'entre elles abritent plus de la moitié de la population régionale. À l'inverse, dans les régions Centre-Val de Loire, Pays de la Loire et surtout Bretagne, les 1 % des plus grandes communes ne concentrent qu'environ un quart de la population régionale.

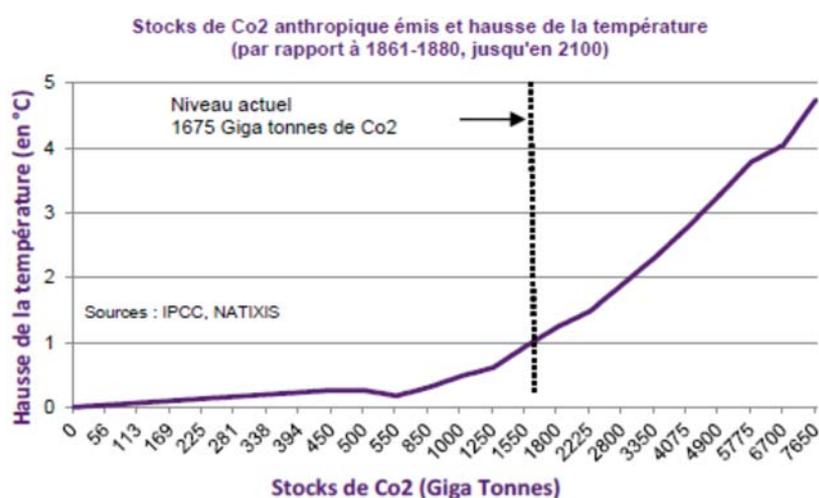
Cependant, depuis 1962, dans toutes les régions comme au niveau national, la part de la population habitant dans les 1 % des communes les plus peuplées est en baisse. Le recul est particulièrement marqué en Île-de-France, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Guyane. En 2014, les populations parisienne et marseillaise ne représentent plus que 18 % et 17 % de celles de leur région respective contre 33 % et 28 % en 1962.

Ce transfert de la population en banlieue pose inmanquablement le problème des transports. Le Grand Paris constitue un début de réponse à cette évolution. Au-delà des transports, c'est toute la vie sociale qui doit être repensée. Les équipements publics ont été souvent concentrés dans la ville centre contraignant les banlieusards à d'importants trajets. En outre, les activités économiques sont plus concentrées que ne le sont les hébergements ce qui imposent également des contraintes en matière de transports d'autant plus qu'en fonction des changements d'emploi ou des changements de localisation des activités professionnelles, il est de plus en plus difficile de résider à proximité de son travail.

L'instauration des métropoles, des communautés urbaines, des agglomérations constitue également un élément de réponse institutionnelle au problème démographique et économique auquel sont confrontées les grandes villes. Devant assurer de nombreux services, elles tentent en jouant sur les agglomérations de trouver de nouvelles ressources. Cette réorganisation du territoire autour des grandes villes entre en concurrence avec l'échelon départemental qui puise sa légitimité dans l'aide aux communes rurales.

La longue route du défi énergétique

Pour tenter de limiter le réchauffement climatique, la réduction de la consommation d'énergie fossile constitue, pour le moment, la meilleure réponse. A cette fin il convient d'améliorer l'efficacité énergétique de la croissance en diminuant le volume d'énergie nécessaire pour accroître le PIB. Par ailleurs, la substitution en faveur des énergies non fossiles doit être accélérée.



Depuis 1980, des efforts importants ont été entrepris pour améliorer le contenu de la croissance en énergie. Il faut 40 % d'énergie de moins qu'en 1983 pour obtenir un point de croissance. Le ratio consommation d'énergie / PIB décroît de 1 % par an en moyenne. La tertiarisation de l'économie aide à cette évolution tout comme les efforts réalisés au niveau industriel surtout durant les périodes d'énergie chère.

Si elles ont baissé de 1980 à 2000, les émissions de CO₂ par rapport à la consommation d'énergie ont enregistré une forte hausse jusqu'en 2010. La forte croissance des pays émergents (avec pour corollaire l'ouverture de nombreuses centrales électriques au charbon) explique cette évolution en dent de scie. Toute chose étant égale par ailleurs, une croissance potentielle mondiale de 2,5% par an conduit donc, en tendance, à une hausse de 1,5% par an des émissions de CO₂

En 1981, l'énergie produite était d'origine pétrolière à 43,6 %, le charbon représentait 27,8 %, le gaz naturel, 19,8 %, l'hydraulique 5,8 %, le nucléaire 2,8 % et les énergies renouvelables 0,1%. En 2016, le poids du pétrole a reculé (32,8 %). Cette source d'énergie est concurrencée par le charbon (28,7 %) et par le gaz naturel (24,1 %). Ces deux dernières sources ont augmenté leur poids relatif. L'hydraulique a légèrement augmenté à 6,1% quand le nucléaire représente 4,5 %. Cette source a atteint son maximum en 1997 avec une part de marché de 6,5 %. Les accidents de Fukuyama et de Tchernobyl ont stoppé sa progression. Les énergies renouvelables représentent 2,7 % de l'énergie produite à l'échelle mondiale (Source Agence Internationale de l'Energie).

Le charbon bitumineux et le lignite constituent les sources d'énergie les plus émettrices de CO₂ (respectivement 0,94 et 0,98 kg CO₂ par kWh) quand les émissions du gaz sont bien plus faibles (0,55 KgCO₂ par kWh). Or, la part de l'électricité produite à partir du charbon s'est accrue ces 25 dernières années (40 % en 2015 contre 37 % en 1990). Sur la même période, la part du gaz naturel est, par ailleurs, passée de 14,7 à 24,1 %.

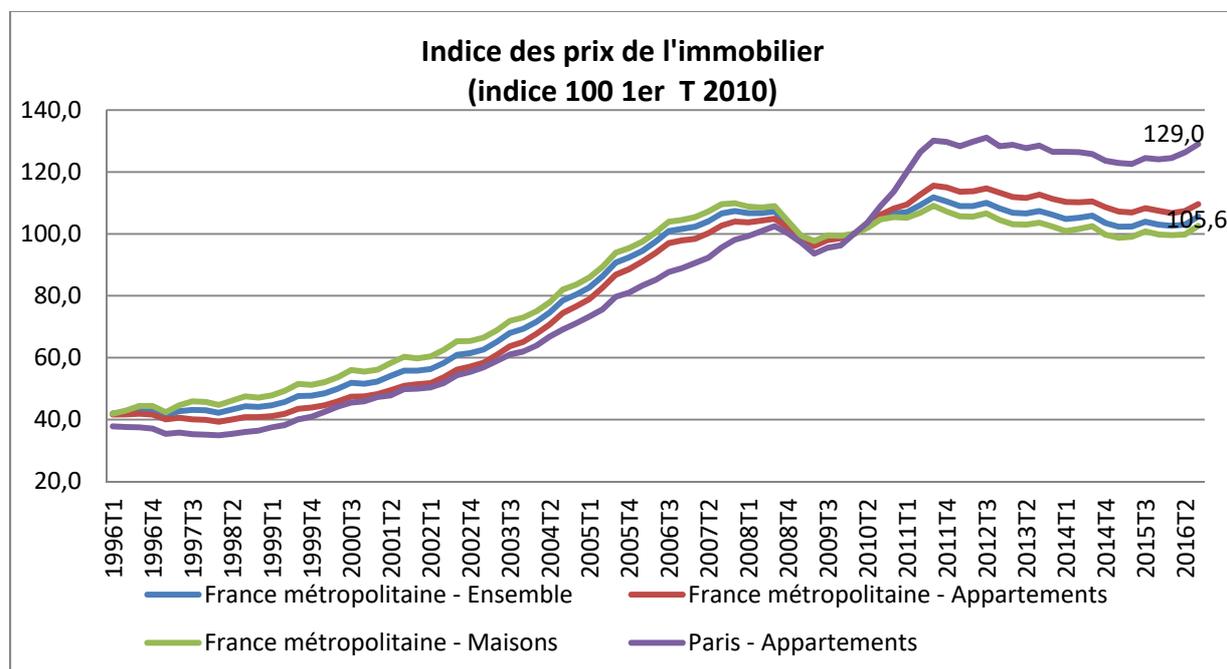
D'ici à 2050, pour réduire de 50 % les émissions de CO₂ (-1,3 % par an), il faudrait que le ratio émissions de CO₂ / consommation d'énergie diminue de 2,8% par an. En retenant le principe d'une croissance potentielle de l'économie mondiale de 2,5 % par an, pour respecter les objectifs climatiques, la part des énergies fossiles devrait passer de 82 % en 2016 à 25 % en 2050 (à structure de consommation inchangée) ou à 33% (avec le remplacement du charbon par le gaz naturel).

En l'état et en absence d'innovations technologiques de grande ampleur, l'atteinte de cet objectif apparaît difficile à réaliser. Les besoins énergétiques des pays émergents sont importants. Le décollage des énergies renouvelables reste lent et faible. Une taxation des énergies fossiles à l'échelle internationale apparaît souhaitable avec une régulation des prix pour éviter des substitutions au profit des énergies les plus polluantes comme cela a été constaté, ces dernières années, avec la chute du prix du pétrole.

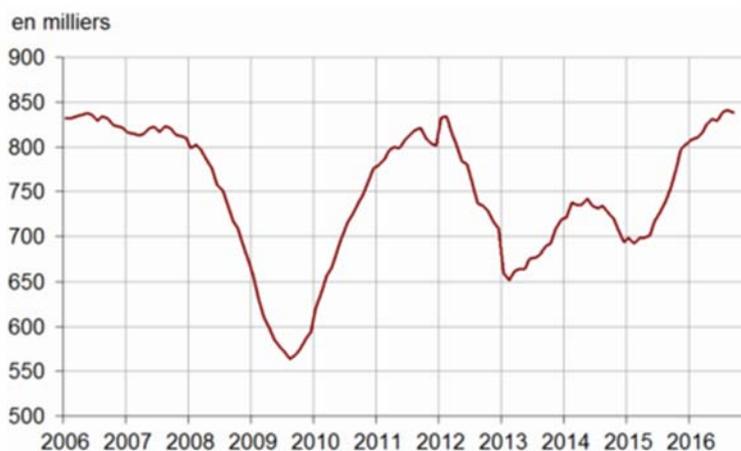
LE COIN DES GRAPHIQUES

Retour de flamme immobilière !

Les Français reviennent à la pierre profitant de la baisse des taux d'intérêt. Les prix ont presque retrouvé leur niveau record de 2009. Les transactions sont également en forte hausse atteignant un niveau comparable à celui de 2012. Si la hausse des taux enregistrée depuis la fin de l'année dernière ne devrait pas trop se faire ressentir, en revanche, les incertitudes fiscales en liaison avec les campagnes électorales à venir pourraient dissuader certaines à s'engager dans des opérations immobilières.



Nombre de transactions dans l'immobilier ancien



LE COIN DE L'AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Lundi 9 janvier

En **Allemagne**, il faudra suivre **le résultat de la production industrielle** et celui de la **balance commerciale et des paiements courants** du mois de novembre.

En **Italie**, sera publié **le taux de chômage** du mois de novembre.

Pour l'**Union européenne**, il faudra regarder **l'indice Sentix sur la confiance des investisseurs et le taux de chômage** de novembre.

Pour la **Grèce**, sera publiée **la production industrielle** de novembre.

Pour les **Etats-Unis**, il faudra suivre **l'indice des conditions du marché du travail** de décembre.

Mardi 10 janvier

Au **Royaume-Uni**, sera communiqué **l'indice des ventes de détail** du mois de novembre.

Au **Japon**, il faudra regarder **l'indice de confiance des consommateurs** de décembre.

En **France**, sera publiée **la production industrielle** du mois de novembre.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **l'indice de l'optimisme des affaires** de décembre. **Les stocks de gros** du mois de novembre seront communiqués tout comme les **stocks de pétrole**.

Mercredi 11 janvier

Au **Japon**, seront publiés **les indices « coïncident » et « économique avancé »** pour le mois de novembre.

La **BCE** se réunit mais n'abordera pas **la question des taux d'intérêt**.

Au **Royaume-Uni et en Espagne**, seront publiés **les résultats de la production industrielle** du mois de novembre.

Au **Royaume-Uni**, seront publiés **les résultats de la balance commerciale** du mois de novembre.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **les variations des stocks de pétrole brut** de la première semaine de janvier.

Au **Japon**, seront rendus publics **les résultats de la balance commerciale** de novembre.

Jeudi 12 janvier

Au **Royaume-Uni**, il faudra suivre **l'indice des prix des maisons** pour le mois de décembre.

Au **Japon**, seront communiqués **les enquêtes « Economy Watchers » prévisions et conditions actuelles**. Seront également communiquées **les commandes de machines-outils** de décembre.

Pour la **France**, **l'indice des prix à la consommation** de décembre sera rendu public. Le résultat **de l'exécution du mois de décembre du budget** sera publié.

Pour **l'Union européenne**, sera communiquée **la production industrielle** de novembre.

Aux **Etats-Unis**, seront publiées **les variations des stocks de gaz naturel** de la première semaine de janvier.

Vendredi 13 janvier

En **Espagne**, il faudra regarder **l'indice des prix** du mois de décembre.

En **Italie**, sera communiqué **le résultat de la balance commerciale** du mois de novembre.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **l'inventaire des affaires** de novembre, **les ventes de détail** de décembre et **l'indice de confiance des consommateurs Reuters/Michigan** du mois de janvier.

LE COIN DES STATISTIQUES

	France	Allema- gne	Italie	Espagne	Zone euro	Roy-Uni
PIB en Milliards d'euros 2015	2 181	3 033	1642	1076	10 456	2 577
Croissance PIB sept. 2016 en %	1,1	1,7	1,0	3,2	1,6	2,3
Inflation oct. 2016 en %	0,5	0,8	-0,2	0,5	0,6	0,9
Taux de chômage Oct.2016 en %	9,7	4,1	11,6	19,2	9,8	4,7
Solde public en % du PIB	-3,5	+0,7	-2,6	-5,1	-2,1	-4,3
Dette publique En % du PIB 2015	96,2	71,2	132,3	99,8	92,6	88,1
Balance des paiements courants En % du PIB	-1,4	8,7	2,6	1,9	3,2	-5,9

Sources : Eurostat – Insee

La Lettre Économique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorello.fr

Pour tout contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorello.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorello.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 1000 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 500 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction: -----

Organisme: -----

Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----

Pays

Tél.: -----

E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC